Nations Unies A/HRC/46/40

Assemblée générale

Distr. générale
28 décembre 2020
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Quarante-sixième session
22 février-19 mars 2021
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Rapport annuel de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants

Résumé

Dans le présent rapport, soumis en application de la résolution 74/113 de l'Assemblée générale, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, Najat Maalla M'jid, donne un aperçu des principales initiatives et mesures prises pour soutenir et intensifier les efforts visant à garantir le droit des enfants de vivre à l'abri de la violence et pour faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle met également en lumière les effets immédiats et à plus long terme de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur la protection et le bien-être des enfants, ainsi que le rôle des enfants en tant qu'agents du changement dans l'édification d'un monde sans violence. Le rapport contient des recommandations clefs qui visent à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 tout en reconstruisant en mieux après la pandémie.

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans le présent rapport, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants passe en revue les activités qu'elle a menées aux niveaux international, régional et national et donne un aperçu des résultats obtenus. Elle donne également un aperçu des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la protection et le bien-être des enfants. Elle consacre également un chapitre au rôle des enfants qui, en tant qu'agents du changement, peuvent contribuer à reconstruire en mieux après la pandémie et à créer un monde sans violence.

2. Guidée par la résolution 62/141 de l'Assemblée générale portant création de son mandat, la Représentante spéciale œuvre au niveau mondial, en toute indépendance, à la prévention et à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des enfants.

3. L'année couverte par le présent rapport a été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a eu des effets mondiaux sans précédent, ce qui a obligé la Représentante spéciale à revoir rapidement les activités qu'elle avait prévues. La Représentante spéciale a pleinement tiré parti de son rôle d'intermédiaire et de rassembleur pour collaborer avec un large éventail d'acteurs de manière à faire face aux défis posés par la pandémie.

4. La pandémie et les mesures d'atténuation qui ont été prises ont augmenté le risque pour les enfants, en particulier ceux qui étaient déjà vulnérables, d'être soumis à la violence. Elles ont également réduit la capacité des services essentiels de prévenir et de combattre efficacement la violence, et menacent de saper les progrès en faveur des enfants que promet le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

5. Il importe de saisir l'occasion qu'offre la perspective de reconstruire en mieux après la pandémie pour réévaluer les priorités de manière à faire progresser le développement humain et à réduire les inégalités, en particulier au profit des enfants et de leurs communautés. Il est urgent que les enfants aient accès à des systèmes de protection sociale qui soient financés de manière durable et qui soient liés à des services de protection de l'enfance dotés de ressources suffisantes. L'allocation de budgets adéquats au bien-être des enfants et à leur protection contre toutes les formes de violence ainsi que le renforcement des services correspondants doivent être reconnus comme un investissement essentiel à la sortie de la crise après la pandémie.

II. Accélérer l'action visant à mettre fin à la violence à l'égard des enfants d'ici 2030, avant et pendant la pandémie de COVID-19

6. Depuis qu'elle a pris ses fonctions, la Représentante spéciale met l'accent, dans sa stratégie, sur la nécessité de soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'initiative du Secrétaire général visant à accélérer les progrès dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

A. Soutien aux États membres dans la mise en œuvre du Programme 2030

7. Un des éléments clefs de la stratégie de la Représentante spéciale est la collaboration avec les États membres qui préparent leur examen national volontaire en vue du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le Bureau de la Représentante spéciale a élaboré à l'intention des États Membres une note d'information contenant des conseils sur la manière d'intégrer les mesures de lutte contre la violence à l'égard des enfants dans leur mise en œuvre du Programme 2030 au niveau national[1]. Dans cette note, le Bureau encourage les États membres à utiliser leurs examens nationaux volontaires pour rendre compte des pratiques et initiatives prometteuses s'agissant de prévenir la violence et d'y répondre.

[1] Disponible à l'adresse https://violenceagainstchildren.un.org/sites/violenceagainstchildren.un.org/%20files/2020/vnr_doc_final.pdf.

8. En 2020, le forum politique de haut niveau pour le développement durable a été essentiellement consacré à la nécessité de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19. La Représentante spéciale et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont organisé conjointement un « laboratoire de l'examen national volontaire », dans le cadre duquel des gouvernements et des enfants des cinq continents ont exposé des pratiques et des approches prometteuses qui mettaient en évidence les liens entre les droits des enfants et des systèmes efficaces de protection sociale.

9. Une analyse des examens nationaux volontaires soumis au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 montre que des États ont présenté des informations sur les progrès réalisés dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants non seulement au titre de l'objectif de développement durable n° 16, mais aussi au titre des objectifs 4, 8 et 10 et dans l'introduction concernant le principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté. Il ressort également des examens que les données relatives à la violence à l'égard des enfants continuent de faire défaut. En outre, lorsque des mesures sont prises pour combattre la violence à l'égard des enfants, elles sont souvent adoptées sans qu'une stratégie claire de prévention et de lutte ait été élaborée. La Représentante spéciale a communiqué un résumé de ses réflexions et recommandations concernant les examens nationaux volontaires de 2020 à tous les États membres, aux commissions régionales de l'ONU et à tous les coordinateurs résidents. Elle continuera à apporter son soutien aux États membres qui présenteront des examens nationaux volontaires en 2021 dans le cadre d'une collaboration bilatérale et multilatérale.

B. Renforcement de la collaboration et des partenariats

10. La Représentante spéciale a continué à développer des partenariats avec des organisations régionales, qui sont des alliées stratégiques. Ces partenariats contribuent à placer la question de la violence à l'égard des enfants au cœur des politiques régionales, à renforcer l'obligation des États de rendre des comptes et à soutenir les efforts nationaux de mise en œuvre.

11. En Asie, la Représentante spéciale a soutenu le renforcement de la protection des enfants en ligne en participant en tant qu'oratrice principale à la première conférence régionale de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la protection des enfants en ligne. L'objectif de la conférence était de donner suite à la déclaration adoptée en 2019 par les États membres de l'ASEAN, par laquelle les États parties s'étaient engagés à donner la priorité aux mesures visant à accroître la capacité de la sous-région de renforcer la protection des enfants contre toutes les formes d'exploitation et d'abus en ligne.

12. En juin, pour contribuer à sensibiliser l'opinion publique au risque accru de violence à l'égard des femmes et des enfants qui résulte de la situation créée par la pandémie de COVID-19 et aux mesures nécessaires pour y faire face, la Représentante spéciale a pris la parole lors d'une séance extraordinaire en ligne de la Commission de l'ASEAN pour la protection et la promotion des droits des femmes et des enfants. La Représentante spéciale et la Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Asie orientale et le Pacifique ont publié conjointement une déclaration en soutien à la déclaration commune de la réunion ministérielle de l'ASEAN sur la protection sociale et le développement, qui s'est tenue en juin 2020 et qui a porté sur l'atténuation des effets de la COVID-19 sur les groupes vulnérables dans les États membres de l'ASEAN. Elles ont encouragé les États membres de l'ASEAN à mettre en place une action multisectorielle coordonnée pour examiner les effets de la COVID-19 sur les enfants et rétablir rapidement les services de première ligne pour les enfants, et pour donner la priorité au renforcement des services liés au bien-être des enfants, y compris les systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale, lorsqu'ils reconstruiront en mieux après la pandémie[2].

13. La Représentante spéciale a poursuivi sa collaboration avec le Conseil de l'Europe. Elle a plaidé pour l'inclusion de la question de la violence contre les enfants en tant que

[2] Voir https://www.unicef.org/eap/press-releases/keep-well-being-children-centre-covid-19-response-and-recovery.

priorité dans la stratégie 2022-2027 du Conseil pour les droits de l'enfant et pour l'alignement de la stratégie sur le Programme 2030, soulignant l'importance du lien entre les systèmes de protection sociale et les systèmes de protection de l'enfance dans le cadre des mesures à prendre pour reconstruire en mieux selon une approche fondée sur les droits de l'enfant. Elle a adressé des recommandations similaires à l'Union européenne concernant sa prochaine stratégie sur les droits de l'enfant pour 2021-2024.

14. La Représentante spéciale a poursuivi l'élaboration d'une feuille de route commune avec le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant. Elle a participé à la trente-cinquième session du Comité[3] et a fourni au Comité un soutien technique pour la rédaction de son observation générale sur l'article 22 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Afin de consolider leur coopération, la Représentante spéciale et le Comité ont publié une déclaration commune sur l'élimination de la violence contre les enfants en Afrique à l'occasion du trentième anniversaire de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant[4]. La Représentante spéciale a continué à renforcer sa collaboration avec les États membres et les partenaires clefs dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a été un élément clef de son travail sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans la région.

15. Dans le cadre d'un forum sur l'autonomisation des filles organisé par la Ligue des États arabes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Représentante spéciale a vivement plaidé pour que les filles soient au centre des mesures que prennent les pays de la région pour reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19. Elle a également encouragé la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Ligue des États arabes afin de soutenir les Gouvernements de la région dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arabe pour la protection des enfants dans le contexte de l'asile.

16. La Représentante spéciale continue de travailler en partenariat avec des acteurs de la société civile, y compris des universitaires, des enfants, des jeunes et des organisations d'inspiration religieuse, pour soutenir des initiatives communes. Elle tient avec des organisations régionales et internationales de la société civile des réunions d'information trimestrielles qui permettent d'échanger des informations, de promouvoir l'adoption de mesures concernant des questions clefs liées à la violence à l'égard des enfants et d'examiner les possibilités de collaboration.

17. La Représentante spéciale participe à plusieurs initiatives et groupes de travail interinstitutions des Nations Unies et préside le Groupe de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants. Après avoir contribué à la note de synthèse sur l'impact de la COVID-19 sur les enfants[5], elle a rapidement mobilisé le Groupe de travail pour qu'il publie un programme d'action commun sur la protection des enfants et la pandémie COVID-19[6] afin de donner suite à cette note. Ce programme d'action fournit des orientations aux États membres sur la manière d'inclure la protection des enfants dans leur action face à la COVID-19, tant à court terme qu'à long terme.

18. La Représentante spéciale a également contribué à l'élaboration de plusieurs notes techniques publiées par l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, qui portent notamment sur les enfants en détention, les enfants faisant l'objet d'une protection de remplacement et la violence à la maison, et a participé à la rédaction de la publication intitulée *Still Unprotected: Humanitarian Funding for Child Protection*, parue en octobre. Il est souligné dans cette publication que la pandémie COVID-19 touche de manière disproportionnée les enfants les plus vulnérables et qu'il importe de veiller à ce que la protection des enfants soit au centre des mesures prises face aux crises humanitaires. La

[3] Voir www.acerwc.africa/wp-content/uploads/2020/09/Final_Communique_35th_Ordinary_Session_ACERWC_English.pdf.

[4] Disponible à l'adresse https://violenceagainstchildren.un.org/news/joint-statement-african-committee-experts-rights-and-welfare-child-and-united-nations-special.

[5] Disponible à l'adresse https://unsdg.un.org/resources/policy-brief-impact-covid-19-children.

[6] Voir https://violenceagainstchildren.un.org/sites/violenceagainstchildren.un.org/files/2020/agenda_for_action/agenda_iawg_on_vac_27_april_ready_for_launch.pdf.

Représentante spéciale a été invitée, en tant que personnalité de haut niveau, à s'exprimer sur les effets de la COVID-19 sur la protection des enfants lors de nombreux webinaires et conférences en ligne organisés aux niveaux mondial, régional et national par des États membres, des entités et mécanismes des Nations Unies, des organisations de la société civile et des organisations d'inspiration religieuse.

19. La Représentante spéciale continue de promouvoir et de renforcer la collaboration en vue de mettre fin à la violence contre les enfants dans le cadre du système des Nations Unies, notamment avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique, les commissions régionales de l'ONU, les coordinateurs résidents des Nations Unies et les membres des équipes de pays, le Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, l'Instance permanente sur les questions autochtones et le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises. Elle joue également un rôle de premier plan dans la gouvernance du Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants.

C. Visites de pays

20. Le travail le plus important sur la violence contre les enfants se fait aux niveaux local et national. Les visites de pays sont donc un élément clef de la stratégie de plaidoyer de la Représentante spéciale. Les visites sont toujours planifiées et mises en œuvre en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies au moyen de réunions d'information initiales. Une feuille de route est généralement fournie à la fin de la visite, et communiquée à la mission permanente concernée à New York.

21. En mars 2020, la Représentante spéciale s'est rendue en Indonésie pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'élimination de la violence contre les enfants 2016-2020. Au cours de la visite, elle a félicité le Gouvernement pour le rôle qu'il jouait aux niveaux régional et mondial dans la promotion de l'élimination de la violence contre les enfants. Elle l'a encouragé à faire connaître dans la région et dans le monde entier son expérience positive de l'utilisation du cadre du Programme 2030 pour intégrer l'élimination de la violence contre les enfants dans sa planification nationale. Lors de réunions avec de hauts responsables, elle l'a encouragé à veiller à ce que des budgets et des ressources humaines suffisants soient mis à disposition pour permettre une collaboration et une coordination intersectorielles renforcées au niveau local en vue de mettre fin à la violence contre les enfants.

22. Toujours en mars 2020, la Représentante spéciale a effectué une visite aux Maldives, où le Gouvernement a affiché sa ferme volonté de renforcer le système de protection de l'enfance après plusieurs cas d'abus sexuels sur enfants qui ont choqué la population et convaincu l'opinion publique que des mesures étaient nécessaires. Elle s'est entretenue avec de hauts responsables de la mise en œuvre de la loi sur la protection des droits de l'enfant et de la loi sur la justice pour mineurs, récemment adoptées. Elle a encouragé les autorités à adopter, aux fins de la réforme du système de protection de l'enfance et du système de la justice pour mineurs, une stratégie intersectorielle, intégrée et entièrement chiffrée qui serait fondée sur les droits de l'enfant et à associer activement la société civile et les enfants à la mise en œuvre des nouvelles lois.

23. La Représentante spéciale avait également prévu de se rendre en Islande, en Jordanie, au Liban, en Lituanie, au Maroc, au Sénégal, en Tunisie et à Vanuatu en 2020, mais ses visites ont dû être reportées en raison de la pandémie de COVID-19. En conséquence, elle a dialogué en ligne avec ces États membres ainsi qu'avec d'autres.

D. Suivi de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté

24. Sous la direction de la Représentante spéciale, pour soutenir la mise en œuvre de la résolution 74/133 de l'Assemblée générale et des recommandations contenues dans le rapport sur l'étude mondiale (A/74/136), l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté a récemment été reconstituée et dotée d'un nouveau mandat axé sur le suivi des recommandations issues de l'étude. Son travail repose sur une action coordonnée qui favorise les synergies, évite les doubles emplois et encourage une coopération plus étroite avec les entités des Nations Unies, le NGO Panel for the Global Study on Children Deprived of Liberty, les universitaires, les États membres et d'autres acteurs clefs. L'équipe spéciale a répertorié les recommandations formulées dans l'étude afin de faciliter le suivi des activités et des résultats aux niveaux mondial, régional et national et, sur la base de ce travail, a élaboré une feuille de route commune. Elle a aussi contribué à l'élaboration des rapports de la Représentante spéciale.

25. En décembre, la Représentante spéciale a représenté l'équipe spéciale lors de la présentation par le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants de son rapport (A/75/183), dans lequel il a mis en lumière de bonnes pratiques visant à mettre fin à la détention d'enfants pour des raisons liées à la migration.

26. La pandémie de COVID-19 donne l'occasion d'engager à nouveau des réformes de la justice pour enfants et d'apporter des changements durables à long terme. Les données de l'UNICEF indiquent que, dans 31 pays au moins, des enfants détenus ont été libérés en raison d'inquiétudes liées à la propagation de la COVID-19. Cela soulève une question : si ces enfants pouvaient être libérés en toute sécurité pendant la pandémie, pourquoi les avoir placés en détention ? La Représentante spéciale entend tirer parti de cette ouverture pour souligner que la privation de liberté doit être véritablement une mesure de dernier recours pour tous les enfants, et pour plaider en faveur du recours à des mesures de substitution à la détention, comme la déjudiciarisation et la justice réparatrice.

E. Coopération avec les enfants

27. La Représentante spéciale tient régulièrement des réunions avec les enfants dans le cadre de ses visites de pays et de ses activités régionales, ainsi que dans le contexte des processus intergouvernementaux à Genève et à New York. En juillet 2020, elle a organisé une discussion avec des enfants et de jeunes militants qui participaient au forum politique de haut niveau sur le développement durable et y présentaient leur travail, notamment des rapports parallèles aux fins de l'examen national volontaire de leurs gouvernements respectifs.

28. La Représentante spéciale soutient les actions visant à autonomiser et à protéger les enfants défenseurs des droits de l'homme. Elle a apporté une contribution technique à Child Rights Connect dans le cadre de l'élaboration d'une boîte à outils destinée à fournir des conseils aux États et aux autres parties prenantes sur la manière de garantir que les lois, politiques et pratiques nationales permettent aux enfants d'exercer pleinement et en toute sécurité leurs droits en tant que défenseurs des droits de l'homme.

29. En octobre, la Représentante spéciale a participé au Jamboree on the Air-Jamboree on the Internet 2020 (JOTA-JOTI), la plus grande manifestation scout en ligne, qui vise à toucher des millions d'enfants. Cette manifestation, qui a réuni des jeunes issus de toutes les régions du monde, a été l'occasion de débattre de questions liées à la protection des enfants contre la violence. En novembre, la Représentante spéciale a participé à un dialogue avec 13 enfants et jeunes des Philippines qui ont fait part de leur expérience et présenté les mesures qu'ils prennent pour atténuer les risques de violence contre les enfants pendant la pandémie.

III. Effets de la COVID-19 sur la violence contre les enfants

A. Situation avant la pandémie

30. Même avant la pandémie, le monde n'était pas en voie d'atteindre la cible 16.2 des objectifs de développement durable, qui consiste à éradiquer toutes les formes de violence

contre les enfants d'ici 2030. Les chiffres publiés dans le *Global status report on preventing violence against children 2020* indiquent que, chaque année, trois enfants sur quatre (soit environ 300 millions d'enfants) âgés de 2 à 4 ans subissent régulièrement des châtiments corporels ou des violences psychologiques de la part de leurs parents et des personnes qui s'occupent d'eux, qu'environ un enfant de moins de 5 ans sur quatre vit avec une mère victime de violences de la part de son compagnon et que, au niveau mondial, un peu plus d'un enfant sur trois serait victime de violences psychologiques[7]. Une femme sur cinq et un homme sur 13 déclarent avoir été victimes de violences sexuelles dans leur enfance[8].

31. Pourtant, même ces chiffres ne donnent pas un tableau complet de la situation et ne rendent sans doute pas pleinement compte de l'ampleur du problème, car les systèmes de signalement et de suivi sont insuffisants et la collecte de données reste problématique. En outre, le *Global Status Report* montre qu'il existe beaucoup de lois contre la violence à l'égard des enfants mais qu'elles sont souvent mal appliquées et que, si nombre de pays ont mis en place des mécanismes pour soutenir le travail national de prévention de la violence, rares sont ceux qui ont mis en place des programmes entièrement financés et fixant des objectifs mesurables[9].

B. Effets néfastes de la pandémie sur les enfants, en particulier les enfants vulnérables, dans le monde entier

32. Les défis à relever pour mettre fin à la violence contre les enfants étaient déjà immenses avant que la COVID-19 ne frappe. Les effets directs de la pandémie et les mesures d'atténuation adoptées pour y faire face compromettent encore davantage la mise en œuvre du Programme 2030. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire risque de se transformer en une crise plus large des droits de l'enfant[10].

33. La pandémie et les mesures d'atténuation adoptées pour y faire face ont augmenté le risque que les enfants soient soumis ou exposés à la violence chez eux en raison de la fermeture des écoles, du confinement, des restrictions imposées à la liberté de circulation, de la désorganisation des services de protection de l'enfance, qui étaient déjà limités, et du stress supplémentaire auquel sont soumises les familles du fait des pertes d'emploi, de l'isolement et des inquiétudes relatives à la santé et aux questions financières.

34. L'UNICEF a indiqué que les services visant à prévenir et combattre la violence avaient été perturbés dans 104 pays[11]. Il a également signalé qu'au plus fort du confinement, au niveau mondial, un tiers des écoliers n'avaient pas accès à l'enseignement à distance et près de 90 % des élèves étaient concernés par les fermetures d'établissements scolaires[12].

35. Pendant la pandémie, le passage généralisé au numérique et l'utilisation accrue d'Internet sans surveillance par les enfants ont exacerbé la violence sexuelle, l'exploitation et le harcèlement en ligne. L'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) a indiqué que les services répressifs avaient signalé une augmentation de l'activité en ligne des amateurs de contenus pédopornographiques.

36. La pandémie de COVID-19 a porté atteinte au bien-être mental des enfants. Lors de consultations, des enfants ont indiqué qu'ils se sentaient en danger, en insécurité, seuls et isolés, et qu'ils avaient peur. On sait que le stress toxique et l'anxiété ont des effets négatifs et durables sur la santé mentale des enfants, et se traduisent notamment par des troubles du

[7] Voir https://www.who.int/teams/social-determinants-of-health/violence-prevention/global-status-report-on-violence-against-children-2020, p. 8 et 16.

[8] Voir https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment.

[9] Voir http://www.who.int/teams/social-determinants-of-health/violence-prevention/global-status-report-on-violence-against-children-2020, p. xi.

[10] Voir https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2020-04/Covid_Children_Key_Messages.pdf.

[11] Voir https://www.unicef.org/reports/protecting-children-from-violence-covid-19-disruptions-in-prevention-and-response-services-2020.

[12] Voir https://www.unicef.org/press-releases/classrooms-half-worlds-schoolchildren-remain-closed-unicef-and-eu-urge-countries et https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse.

sommeil et de l'alimentation, un stress post-traumatique et de la dépression. Parallèlement, environ 70 % des pays interrogés par l'Organisation mondiale de la Santé entre juin et août ont indiqué que les services de santé mentale destinés aux enfants et aux adolescents avaient été perturbés par la pandémie[13]. Dans un rapport récent intitulé *Hidden Scars: How Violence Harms the Mental Health of Children*[14], la Représentante spéciale a mis en lumière des actions d'un bon rapport coût-efficacité et fondées sur des données probantes qui pourraient soutenir les États membres dans les mesures qu'ils prennent pour remédier aux effets de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être des enfants.

37. La crise socioéconomique à moyen et à long terme provoquée par la COVID-19 va accroître la pauvreté des enfants[15]. La pauvreté est facteur de nombreuses formes de violence ; le mariage des enfants, le travail des enfants, l'exploitation sexuelle et la traite d'enfants, tout comme l'enrôlement dans des groupes criminels, armés, violents et extrémistes sont autant de risques qui se sont encore accrus. L'Organisation internationale du Travail a indiqué qu'une augmentation d'un point de pourcentage de la pauvreté entraînait une augmentation d'au moins 0,7 % du travail des enfants dans certains pays. La pandémie de COVID-19 risque de compromettre les progrès réalisés ces vingt dernières années en matière de réduction du travail des enfants[16]. Le FNUAP estime que 13 millions de mariages d'enfants supplémentaires pourraient avoir lieu au cours des dix prochaines années[17]. En bref, des millions d'enfants et de jeunes seront touchés par les effets économiques de la pandémie, et les plus vulnérables souffriront le plus.

C. Mesures d'atténuation

38. Plusieurs pays ont fait en sorte que les services de protection de l'enfance, de protection sociale et de santé mentale soient considérés comme essentiels et vitaux et continuent d'être accessibles à tous les enfants, même pendant les périodes de confinement, de quarantaine et de restrictions d'autres types.

39. Dans certains cas, lorsque les mesures de confinement ont gravement compromis l'accès des enfants aux services, les autorités ont émis des directives spéciales à l'intention des travailleurs sociaux effectuant des visites à domicile ou ayant des contacts directs sous d'autres formes avec les usagers des services et d'autres personnes au niveau local. Ailleurs, les autorités ont mobilisé des réseaux de coordination locaux et multisectoriels pour surveiller les effets de la pandémie sur les services essentiels et adapter ces services en conséquence.

40. Un certain nombre d'États ont mis en place des lignes téléphoniques et des services d'assistance destinés aux victimes de la violence fondée sur le genre ou renforcé les services existants pour recevoir les appels des personnes qui pourraient être confinées avec leurs agresseurs et ceux des témoins. Ces initiatives ont été complétées par des campagnes de sensibilisation, la crainte étant que la réduction des services d'enseignement et des activités récréatives entrave le signalement des violences et mette des enfants en danger.

41. Des conseils pratiques ont été proposés aux parents et aux autres personnes qui s'occupent d'enfants pour les aider à parler de la pandémie avec les enfants et à prendre soin de leur santé mentale et de celle de leurs enfants ; des outils ont également été mis à leur disposition pour les aider à accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages.

42. Des mesures ont aussi été prises pour informer les enfants, d'une manière adaptée à leur âge et à leurs besoins, des effets de la COVID-19 et de l'action menée pour y faire face. Certains États ont mis en place des moyens novateurs pour écouter ce que les enfants ont à

[13] Voir https://www.who.int/news/item/05-10-2020-covid-19-disrupting-mental-health-services-in-most-countries-who-survey.

[14] Publication des Nations Unies, 2020.

[15] Voir http://www.msn.com/en-us/news/world/world-bank-chief-warns-extreme-poverty-could-surge-by-100-mn/ar-BB18cPtr.

[16] Voir http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_747421.pdf.

[17] Voir https://www.unfpa.org/resources/impact-covid-19-pandemic-family-planning-and-ending-gender-based-violence-female-genital.

dire de la façon dont ils vivent les mesures prises actuellement en réponse à la COVID-19. Des initiatives visant à favoriser réellement la participation des enfants ont mis en lumière le rôle important que peuvent jouer les enfants et les adolescents face aux défis posés par la pandémie, par exemple en proposant leur aide sur le terrain ou en luttant contre la stigmatisation, la xénophobie et la discrimination en ligne.

43. Dans les pays qui ont choisi de fermer les écoles, de nombreux prestataires de services d'enseignement ont pris des mesures pour atténuer les effets négatifs de cette mesure en renforçant les possibilités d'enseignement à distance. Ainsi des cours ont été proposés à la télévision et des plateformes numériques ont été mises en place. Des initiatives ont également été prises pour que les éducateurs puissent continuer de signaler et de suivre les cas de violence, y compris les cas de cyberharcèlement.

44. Parallèlement, des mesures importantes ont été adoptées pour diffuser des messages sur les comportements sûrs et responsables à adopter en ligne et pour aider les enfants, les parents et les éducateurs à développer leurs compétences en matière de sécurité numérique et renforcer leur résilience. Il est essentiel de rendre l'accès à Internet plus facile et plus abordable pour les enfants − en particulier dans les régions placées sous confinement, où cela permet d'assurer l'enseignement, de faciliter le travail et de diffuser des informations publiques sur la COVID-19 − pour que les jeunes puissent continuer à apprendre et à jouer et reçoivent tout l'appui nécessaire.

45. Les mesures de confinement et les pertes d'emploi ou la réduction des heures de travail ont fait baisser les revenus des ménages avec enfants, ce qui a accru le risque de violence. Pendant la pandémie, de nombreux pays ont mis en place de nouveaux services de protection sociale ou ont renforcé les services existants. Selon l'Organisation internationale du Travail, au mois de novembre, au moins 72 pays avaient renforcé la protection sociale des enfants et des familles en réponse à la situation créée par la COVID-19, et avaient notamment mis en place de nouveaux programmes d'allocations familiales, revu à la hausse le montant des allocations familiales existantes ou élargi les programmes ciblés de transferts d'argent à de nouveaux bénéficiaires[18].

D. Reconstruire en mieux

46. La pandémie a mis en évidence les conséquences dévastatrices qu'ont les inégalité, la discrimination et les disparités sociales pour les enfants. Alors que la planification de la reprise après la pandémie s'accélère, les gouvernements devraient saisir l'occasion pour reconstruire en mieux dans le domaine des services relatifs à la santé, au développement et à la protection des enfants, et réévaluer les priorités de manière à promouvoir le développement humain, à réduire les inégalités et à associer les enfants en tant qu'éléments de la solution.

47. Les États devraient reformuler leurs priorités sociales et élaborer un plan stratégique pour l'avenir des services publics destinés aux enfants qui réduise les inégalités et qui permette de garantir que ces services seront durables, résilients et propres à face à toute crise nationale ou mondiale future.

48. Il importe de fournir une protection sociale, y compris d'assurer la couverture médicale universelle et de verser des allocations familiales, pour aider les familles pauvres et vulnérables à satisfaire leurs besoins fondamentaux, dans les périodes de prospérité comme dans les périodes difficiles. La coordination devrait être renforcée au sein des gouvernements et des partenariats multipartites pertinents, comme l'Alliance 8.7, l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout et le Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants.

49. Il faudrait redoubler d'efforts pour prévenir et combattre le travail des enfants, repérer les cas et prendre des mesures correctives, en accordant une attention particulière au risque accru de traite des enfants, de mariage précoce et de mariage d'enfants créé par la pandémie.

[18] Voir http://www.social-protection.org.

IV. Rôle des enfants

50. La Représentante spéciale fonde son action sur une approche holistique axée sur les droits de l'enfant qui met l'accent sur le rôle des enfants en tant qu'agents du changement et sur la capacité des enfants à devenir le moteur de l'édification d'un monde sans violence.

51. Aujourd'hui, le monde est entré dans une nouvelle ère dans laquelle les enfants jouent un rôle actif, en luttant contre la violence, en promouvant des changements positifs, en travaillant en partenariat avec les adultes et les jeunes, en soutenant leurs pairs et en devenant des éléments essentiels de la solution. Les enfants sont mieux informés et plus conscients de leurs droits et de la manière de les faire valoir, et ils expriment de plus en plus leurs préoccupations et leurs opinions à propos du monde dans lequel ils vivent aujourd'hui et de celui dont ils vont hériter.

52. En 2020, le Bureau de la Représentante spéciale a commencé un état des lieux pour en savoir plus sur la manière dont les enfants participent à la marche du monde et contribuent au changement et en sont les acteurs. En décembre, il avait examiné 245 études de cas provenant de 83 pays et mené des entretiens approfondis avec les membres de 36 organisations travaillant aux niveaux mondial, régional ou national.

A. Visibilité et participation accrues des enfants

53. Les technologies de l'information et de la communication ont transformé la façon dont les enfants acquièrent des connaissances, expriment leur opinion, communiquent avec leurs pairs et créent des communautés, et elles leur donnent accès à des données et des compétences nouvelles. Dans tous les pays et dans toutes les régions, des enfants se sont entretenus par voie numérique avec de nombreux experts, notamment des représentants de l'ONU, des chercheurs et des responsables gouvernementaux[19]. Des organisations se sont employées à leur faire mieux comprendre les enjeux qui se présentent à eux au niveau local, afin qu'ils soient à même d'agir. Nombre de ces enfants ont mené, au niveau local, des projets pilotes portant sur la protection de l'environnement, la paix, la protection contre les agressions sexuelles ou encore la prévention du mariage des enfants.

54. Compte tenu de l'impact de la COVID-19, il est encore plus nécessaire que les enfants aient accès aux moyens numériques et puissent acquérir les compétences voulues pour en tirer parti. Dans des pays d'Afrique et d'Amérique latine, des organisations fournissent directement du matériel ou font des versements par l'intermédiaire de leurs organisations partenaires afin que les enfants puissent payer la connexion. Au Bangladesh, en Jordanie, au Malawi, au Pakistan et en Tunisie, des jeunes réunis dans un mouvement pour l'acquisition de compétences numériques apprennent à des dizaines de milliers de jeunes à coder et à créer un environnement d'apprentissage en ligne[20].

55. De nombreux modèles hors ligne ayant été contraints de s'adapter et de passer au numérique pendant la pandémie, les enfants ont passé plus de temps en ligne et ont dû faire une utilisation novatrice de l'environnement numérique. La situation créée par la COVID-19 a également offert aux enfants davantage de possibilités de communiquer avec des décideurs aux niveaux régional et mondial en participant à des discussions à un coût réduit, sans avoir à se déplacer ou à manquer l'école[21]. En Australie, au Canada, États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, une plateforme sécurisée, PopJam, a été créée pour les enfants de moins de 12 ans, ce qui témoigne de l'autonomisation croissante de ce jeune groupe cible. Les études préliminaires montrent que les jeunes utilisateurs sont plus conscients de la nécessité de protéger leur vie privée dans l'environnement numérique et connaissent de mieux en mieux leurs droits tels qu'ils s'appliquent dans ce contexte[22].

[19] Informations reçues de Green Hope Foundation.
[20] MentorNations, entretien avec un membre fondateur, 16 octobre 2020.
[21] World Vision, entretien avec un membre de l'équipe mondiale, 27 octobre 2020.
[22] Super Awesome, entretien avec un membre du personnel, 28 octobre 2020.

56. Lorsqu'ils ont accès à Internet, les enfants peuvent jouer un rôle essentiel dans la fourniture d'informations fiables. Les organisations qui ont participé à l'état des lieux ont souligné que les actions de sensibilisation étaient en grande partie menées par les enfants, car ils étaient généralement mieux informés des questions en jeu que leurs parents et avaient les compétences nécessaires pour fournir des informations précises. Cela a contribué de manière décisive à la sensibilisation des enfants vulnérables et des enfants les plus difficiles à atteindre.

B. Action des enfants en faveur du changement

1. Action des enfants aux côtés des décideurs

57. Les enfants s'associent de plus en plus aux adultes pour mener une action positive et constructive. Lorsque les décideurs et les gouvernements leur en donnent les moyens, ils peuvent devenir d'importants agents du changement. Comme l'a déclaré un militant de 17 ans : « Nous pouvons faire plus. Nous savons que nous pouvons faire plus. Il faut juste que vous nous écoutiez. Les enfants peuvent influencer le changement. »[23].

58. Au Kosovo[24], des enfants ont pris part à des débats avec les autorités, en rédigeant des messages plaidant pour leur participation à la planification budgétaire au niveau local, pour l'égalité des chances en matière d'éducation pour tous les enfants et pour l'amélioration des soins de santé[25]. En Islande, de nouvelles propositions législatives et politiques visant à promouvoir la prospérité des enfants font de la participation active des enfants une priorité ; ces propositions ont été soumises à l'avis des enfants dans le cadre d'une vaste consultation menée dans les écoles.

59. En Afrique du Sud, au Chili, au Ghana et en Malaisie, après avoir suivi une formation de six semaines sur la violence fondée sur le genre, les droits de l'homme et les activités de plaidoyer au niveau national, des adolescentes ont elles-mêmes formé des adultes de leur communauté et présenté des requêtes à des représentants du gouvernement[26]. Partout dans le monde, des filles mènent leurs propres campagnes de sensibilisation, ce qui entraîne des changements positifs au niveau local et incite d'autres filles à agir.

60. En Ukraine, à l'occasion de la première Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques, les enfants ont pu faire part à des responsables gouvernementaux de leurs idées sur ce que doit être une éducation de qualité dispensée dans des conditions de sécurité, et ils ont été informés des travaux actuels et futurs par le ministère responsable de l'éducation[27]. Dans l'État de Palestine, des enfants issus de différents gouvernorats et appartenant à des groupes de suivi et d'élaboration de rapports ou agissant en tant que défenseurs des droits de l'homme ont recueilli et analysé des données sur les droits de l'enfant, rédigé des rapports, lancé des initiatives et présenté les résultats de leurs recherches à l'occasion de séances tenues avec des décideurs[28].

[23] Cheverly, représentante de Team Positive, Philippines, groupe Mindoro oriental/Luçon, contribution au dialogue numérique tenu lors de la conférence Ako Para Sa Bata, décembre 2020.

[24] Toute référence au Kosovo figurant dans le présent document doit être entendue dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

[25] Save the Children International. Voir http://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1GILz7jTTgzUsi9JF8XJvsL1JUXMEkO7j&ll=29.65013497081036%2C-16.95657958423294&z=2.

[26] Association mondiale des guides et des éclaireuses, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 5 août 2020.

[27] Save the Children International. Voir http://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1GILz7jTTgzUsi9JF8XJvsL1JUXMEkO7j&ll=29.65013497081036%2C-16.95657958423294&z=2.

[28] Save the Children International. Voir http://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1GILz7jTTgzUsi9JF8XJvsL1JUXMEkO7j&ll=29.65013497081036%2C-16.95657958423294&z=2.

2. Dialogues intergénérationnels : des solutions trouvées conjointement par les enfants et les adultes

61. L'apprentissage intergénérationnel peut aller dans les deux sens : les enfants sont guidés par des adultes et les adultes tirent des enseignements des actions menées avec succès par des enfants. Des dialogues intergénérationnels visant à trouver ensemble des solutions se sont tenus en Bolivie (État plurinational de) et en Israël, ainsi que dans l'État de Palestine[29]. En Argentine, en Bolivie (État plurinational de), au Chili, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, en Espagne, au Guatemala, au Mexique, au Panama, au Pérou et au Venezuela (République bolivarienne du), un mouvement dirigé par des adolescents encourage les petites filles à créer à l'intention des 10-12 ans des contenus portant sur la violence fondée sur le genre et les droits de l'enfant[30]. Ce projet connaît un tel succès que des organisations dirigées par des adultes et des autorités locales ont demandé à ses créateurs d'adapter la méthode au monde des adultes pour pouvoir l'appliquer dans leurs propres communautés.

62. Au début de la pandémie, des représentants élus des étudiants d'Afrique et d'Europe, ainsi que de jeunes militants issus de communautés marginalisées, y compris d'anciens enfants travailleurs, ont lancé conjointement la campagne « Justice for Every Child », appelant à ce que des engagements financiers soient pris au niveau mondial pour protéger les près de 20 % d'enfants qui vivent avec 2 dollars ou moins par jour contre les effets à court et à moyen terme de la COVID-19[31]. La campagne s'appuie désormais sur plus de 50 organisations partenaires dirigées par des jeunes, allant de réseaux internationaux et d'organismes nationaux à des groupes locaux, qui s'attaquent aux effets de la pandémie en première ligne, dans les camps de réfugiés, les établissements informels et les villages ruraux.

3. Action des enfants au niveau local

63. Au Bangladesh, en Bosnie-Herzégovine, au Brésil, en République démocratique du Congo, au Ghana, en Mongolie, au Nicaragua, en Roumanie et en Sierra Leone, des enfants sont formés à la collecte de données, ce qui s'avère être une expérience enrichissante pour eux : leur contribution est reconnue et ils ont un sentiment d'appartenance[32]. En Écosse, des enfants ont lancé une enquête en ligne pour recueillir les recommandations d'autres enfants pendant la pandémie[33].

64. Dans des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, des jeunes filles ont été mobilisées pour prévenir les inégalités entre les sexes et prévenir les mariages précoces et forcés dans leurs communautés. Ces jeunes filles remettent en question les normes de genre omniprésentes et proposent de nouveaux modèles d'identification aux jeunes filles des zones rurales. Au Malawi, des filles ont uni leurs voix pour faire modifier la législation nationale de manière à interdire le mariage des enfants et d'autres formes de violence sexuelle[34]. Au Guatemala, un groupe de filles a dirigé la mise en place d'un observatoire national destiné à recueillir les signalements d'actes de violence commis contre les filles et les femmes[35]. Dans l'État plurinational de Bolivie, des comités consultatifs pour l'enfance auprès du Gouvernement font office de relais entre les enfants victimes de violence et le médiateur en ce qui concerne les questions de protection[36]. Au Bangladesh, aux États-Unis, en Inde, au Malawi, au Nigeria et au Rwanda, des filles ont créé une application en ligne pour interroger d'autres filles et comprendre, entre autres choses, pourquoi les systèmes de signalement de la violence n'ont pas fonctionné[37]. À ce jour, les Technology Enabled Girl Ambassadors ont

[29] Informations reçues de ACT2gether, 1er septembre 2020.
[30] Tremendas, entretien avec la fondatrice, 6 novembre 2020.
[31] Informations reçues de l'Union panafricaine des étudiants, du Bureau d'organisation des syndicats d'étudiants des écoles européennes, de European Students' Union, de la Commonwealth Students' Association et de 100 Million, 17 août 2020.
[32] World Vision, entretien avec un membre de l'équipe mondiale, 27 octobre 2020.
[33] Child Rights Connect, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 14 avril 2020.
[34] Rise up. Voir https://violenceagainstchildren.un.org/news/when-children-take-lead-10-child-participation-approaches-tackle-violence.
[35] Ibid.
[36] ACT2gether, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 23 septembre 2020.
[37] Girl Effect, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 18 juin 2020.

mené environ 17 000 entretiens et ont ainsi recueilli des informations utiles pour l'élaboration de programmes visant à lutter contre la violence fondée sur le genre dans leurs communautés.

65. Au Cameroun, des filles reçoivent une formation qui leur permet de devenir animatrices, et elles vont à leur tour à la rencontre des enfants non scolarisés, qui sont parmi les plus marginalisés[38]. En Sierra Leone, des animateurs de mouvements de jeunesse reçoivent une formation sur la santé mentale, les premiers secours psychologiques et le signalement des violences[39]. Ils retournent ensuite dans leur communauté avec pour objectif d'aider d'autres enfants.

66. En Ouganda, une organisation locale aide des enfants à faire face aux problèmes de santé mentale provoqués par l'isolement et la violence intrafamiliale. Grâce à un programme de mentorat entre pairs, elle a contribué à aider des enfants, notamment des filles préoccupées par les stéréotypes de genre et par leur scolarité, à surmonter leur anxiété[40].

67. En Égypte, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, ainsi que dans l'État de Palestine, des jeunes gens actifs dans le domaine de la médecine ont produit des vidéos expliquant la pandémie[41]. Les vidéos, vues par quelque 5 000 enfants, contiennent des conseils pratiques sur les mesures de protection à prendre, y compris en ce qui concerne la santé mentale. En Ouganda, une organisation a créé un fonds d'aide d'urgence pour la COVID-19 qui vise à protéger les enfants pendant le confinement. Douze adolescentes ont participé à l'élaboration de stratégies visant à sensibiliser les habitants de six villages à la lutte contre la violence à l'égard des enfants et à la santé sexuelle et procréative[42]. Au Cambodge, des enfants sensibilisent la population par de courtes vidéos qui portent sur le lavage des mains et fournissent des informations sur la prévention de la COVID-19[43]. Au Yémen, des enfants contribuent à la diffusion d'informations exactes en se rendant dans des habitations isolées[44].

68. Dans certains pays, les enfants utilisent la radio pour diffuser leurs messages. Au Soudan du Sud, à Djouba, des haut-parleurs ont été montés sur des motos-taxis qui desservent des endroits stratégiques, de manière à atteindre ceux qui n'ont pas accès à une radio[45]. Au Malawi et au Rwanda, des filles informent des millions de personnes grâce à des émissions de radio nationales[46]. Au Rwanda, des jeunes filles journalistes ont interviewé un porte-parole du Centre biomédical du Rwanda et ont produit un dossier de six minutes pour Radio Rwanda sur la pandémie de COVID-19 et sur les mesures à prendre pour se protéger.

69. En République centrafricaine, au Mali et au Soudan du Sud, des adolescents fournissent des informations fiables dans le cadre d'émissions de radio diffusées dans les régions isolées au moyen de grands haut-parleurs, afin de contrer les idées fausses et les rumeurs qui ont rendu la population locale moins encline à suivre les mesures recommandées face à la COVID-19[47].

70. En Afrique, des adolescents et des jeunes ont lancé une campagne régionale pour la gratuité d'Internet et pour l'égalité d'accès à une éducation en ligne de qualité[48]. L'objectif de cette campagne est de mettre en place une plateforme permettant aux élèves africains de dialoguer, de discuter des avantages de l'accessibilité pour tous pendant la pandémie de

[38] Children for Peace, entretien avec un membre du personnel, 22 mai 2020.
[39] Restless Development Sierra Leone, entretien avec un membre du personnel, 2 novembre 2020.
[40] Informations reçues de l'organisation Loving Hands Children and Women, 16 août 2020.
[41] Jeunesse étudiante catholique internationale, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 10 novembre 2020.
[42] Informations reçues de Serving Lives Under Marginalization, 14 août 2020.
[43] Save the Children International. Voir http://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1GILz7jTTgzUsi9JF8XJvsL1JUXMEkO7j&ll=29.65013497081036%2C-16.95657958423294&z=2.
[44] Organisation mondiale du mouvement scout. Voir http://www.scout.org/node/583335.
[45] Informations reçues de Search for Common Ground, 22 septembre 2020.
[46] Girl Effect, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 18 juin 2020.
[47] Informations reçues de Search for Common Ground, 22 septembre 2020.
[48] Jeunesse étudiante catholique internationale, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 19 novembre 2020.

COVID-19 et des défis à relever, et de proposer des solutions pour que tous les enfants aient accès à un enseignement numérique durable et de qualité.

71. En République centrafricaine, au Mali et au Soudan du Sud, dans les zones de conflit, des enfants utilisent la radio pour soulever des questions relatives aux processus de paix. Ces enfants ont été associés à l'analyse de la situation propre à chaque communauté. Cette approche méthodologique a été adaptée pendant la pandémie pour répondre aux préoccupations des enfants concernant la COVID-19, car il s'agissait d'une question urgente pour les enfants comme pour les communautés[49].

72. En Sierra Leone, une organisation dirigée par des jeunes a déployé une équipe de 25 adolescents bénévoles pour vérifier si les petites entreprises se conformaient aux mesures de prévention et de contrôle adoptées face à la COVID-19 et pour aider la population à mieux connaître et comprendre la maladie[50].

73. Au Liban, de jeunes militants ont adapté leur initiative de consolidation de la paix pour faire un état des lieux des tensions qui se font jour au niveau local en lien avec la COVID-19 et collaborent avec des adultes à la conception d'activités de communication stratégiques destinées à faire face à ces tensions[51].

4. Action des enfants entre pairs en faveur du changement

74. Le soutien que se sont apporté les enfants entre eux a été important pendant les périodes de confinement décidées face à la pandémie de COVID-19. Des établissements informels du Liberia aux districts les plus pauvres du Pérou, cette interaction a été un moyen de créer des liens à un moment où les enfants étaient isolés, et elle a aussi été essentielle pour les groupes dirigés par des jeunes qui présentent des requêtes fondées sur le vécu des enfants marginalisés pendant la pandémie[52]. Julieta, militante chilienne de 17 ans, a mis en lumière le pouvoir des jeunes qui travaillent ensemble « lorsqu'on s'aperçoit qu'il n'est pas forcément nécessaire d'aller chercher loin pour trouver des modèles à suivre : ils sont parfois dans votre classe. Le rapport est différent, la confiance aussi »[53].

75. Au Royaume-Uni, une compagnie de théâtre travaillant avec un petit groupe d'adolescents sur la promotion du changement au moyen du théâtre a encouragé les adolescents à faire part de leur expérience de la pandémie. Quelque 3 000 adolescents du Royaume-Uni et de 14 autres États et régions[54] se sont exprimés[55]. Ils ont dit à quel point leur participation à ces activités les avait aidés à rester créatifs et à continuer de nouer des liens avec le monde extérieur.

76. Au Brésil, des enfants et des adolescents participent à des réunions virtuelles pour discuter de questions liées à la violence physique et psychologique, et proposer collectivement des stratégies de prévention de la violence. Ils produisent également des podcasts et des vidéos pour encourager d'autres enfants à prendre des mesures de prévention et de protection au quotidien[56].

77. En Inde, une organisation travaillant auprès d'enfants en situation de rue forme ces enfants aux moyens d'informer leurs pairs et de repérer leurs besoins et leurs vulnérabilités. Une fois formés, ces enfants se rendent sur le terrain et dispensent à d'autres enfants une formation aux mesures d'hygiène et leur indiquent comment demander de l'aide s'ils sont victimes de violence. Au début de la pandémie, ils ont mené une enquête rapide, qui leur a fourni des informations sur la santé mentale des enfants en situation de rue et sur les violences dues au confinement.

[49] Informations reçues de Search for Common Ground, 22 septembre 2020.
[50] Organisation mondiale du mouvement scout. Voir http://www.scout.org/fr/sierra-leone-scouts-covid-research.
[51] Informations reçues de Search for Common Ground, 22 septembre 2020.
[52] Informations reçues de 100 Millions, 17 août 2020.
[53] Tremendas, entretien avec la fondatrice, 6 novembre 2020.
[54] Autriche, Canada, Croatie, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Kenya, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Thaïlande et Ukraine, et îles Anglo-Normandes.
[55] Company Three Theatre, entretien avec le fondateur, 15 septembre 2020.
[56] Informations reçues de Rede Não Bata, Eduque, 26 août 2020.

78. Au Panama, les membres d'un groupe dirigé par des enfants contribuent à prévenir la violence en encourageant leurs pairs à ne pas rejoindre les gangs locaux. Ils mènent diverses activités culturelles et éducatives et des activités de développement personnel en collaboration avec le Ministère du développement social[57].

79. Au Bangladesh, en Inde et en République arabe syrienne, des enfants informent leurs pairs et leurs parents sur la violence sexuelle et le mariage des enfants[58].

80. Dans 17 États[59] et au Kosovo, des enfants qui travaillent se sont régulièrement réunis en comités consultatifs pendant deux ans pour promouvoir l'amélioration des conditions de travail pour eux-mêmes et pour leurs pairs. La participation régulière des enfants à des groupes, les échanges avec d'autres enfants et l'utilisation d'outils d'analyse participative et de planification ainsi que les encouragements et le soutien des animateurs d'organisations non gouvernementales ont renforcé la confiance des enfants concernés dans leur capacité à s'exprimer en public pour faire part de leur point de vue et de leur expérience et faire valoir leurs demandes. La participation des enfants a également contribué à améliorer leurs relations avec leurs pairs, leurs familles, leurs enseignants et leurs communautés[60].

81. Au Bangladesh et aux Philippines, le projet « Ticket to Life » aide les enfants en situation de rue à rejoindre des groupes de scouts. Des adolescents et des jeunes vont à la rencontre des enfants en situation de rue et les aident à s'inscrire à l'école. Ces enfants sont devenus des chefs de groupe ; le programme sera étendu à d'autres pays, principalement en Afrique[61].

82. Des enfants contribuent également à orienter d'autres enfants vers des services de soutien lorsque cela est nécessaire, en les informant des mécanismes de signalement qui sont à leur disposition. En Espagne, l'opérateur d'une ligne d'assistance téléphonique nationale pour les enfants qui est active depuis vingt-sept ans, interrogé dans le cadre de l'état des lieux, a indiqué qu'une grande majorité des utilisateurs avaient eu connaissance de la ligne d'assistance ou avaient été orientés vers cette ligne par un ami, mettant ainsi en lumière l'influence du soutien par les pairs sur la prévention et le signalement des violences[62]. Les opérateurs ont constaté que les enfants étaient surtout soutenus par leurs amis et par leurs pairs. Au Chili, l'opérateur d'un service d'assistance par chat destiné aux enfants victimes de violence et de discrimination, qui se concentre sur les communautés LGBT+ mais ne se limite pas à celles-ci, a déclaré que la plupart des enfants étaient orientés vers le service par un ami ou un pair se trouvant dans une situation similaire[63]. Près de 3 000 enfants contactent ce service chaque année.

83. Dans 12 pays d'Amérique latine[64], un réseau d'adolescents créé pour proposer des solutions en vue d'atteindre les objectifs de développement durable[65] s'est transformé en système permanent de soutien pour les enfants. Lorsque des enfants sont associés à des activités de plaidoyer, non seulement ils acquièrent les moyens de s'informer les uns les autres sur le fait que la violence n'est pas normale, mais le réseau de plaidoyer lui-même devient une source de soutien. Dans ces groupes, les enfants sont au contact de cultures différentes et voient le monde à travers les yeux de leurs pairs.

[57] Los Imparables. Voir http://www.concausa2030.com/espanol/proyecto/los-imparables-prevenir-es-mejor/.

[58] Informations reçues de Green Hope Foundation, 18 août 2020.

[59] Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Chili, Éthiopie, Guatemala, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Liban, Népal, Paraguay, Pérou, Philippines, Rwanda, Tanzanie (République-Unie de) et Zambie.

[60] Save the Children Canada, Terre des Hommes et Kindernothilfe, entretien avec l'équipe mondiale pour l'initiative Time to Talk, 14 octobre 2020.

[61] Organisation mondiale du mouvement scout, entretien avec des membres du personnel au niveau mondial, 20 octobre 2020.

[62] Fundación ANAR, entretien avec des membres du personnel, 14 octobre 2020.

[63] Fundación Todo Mejora, entretien avec des membres du personnel, 12 novembre 2020.

[64] Argentine, Chili, Colombie, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay.

[65] Concausa, entretien avec un membre du personnel, 23 octobre 2020.

5. Expression par l'art et d'autres moyens

84. L'art, l'artisanat et les autres moyens d'expression permettent aux enfants victimes de violence d'y faire face, de se rétablir et d'aller de l'avant. Au Honduras, des enfants utilisent le théâtre pour contribuer à la prévention de la violence fondée sur le genre, problème grave auquel se heurtent les filles dans ce pays[66]. Les enfants qui ont participé à ces actions ont dit qu'ils contribuaient ainsi à faire en sorte que les filles et les femmes, y compris les jeunes femmes, puissent prévenir diverses formes de violence. Ils se servent du théâtre pour montrer pourquoi il faut dénoncer la violence, se faire entendre, demander justice et rompre le cycle de la victimisation.

85. Au Guatemala, une organisation dirigée par des filles travaille auprès de mères adolescentes victimes de violence qu'elle aide à se rétablir par l'artisanat et la fabrication de bijoux simples, tout en leur permettant de travailler ensemble sur leur estime de soi et leur développement personnel, pour qu'elles puissent plus facilement se réinsérer dans la société[67]. En Inde, un groupe a organisé un concours de création d'affiches pour encourager les enfants à décrire les différentes formes de violence intrafamiliales, à les reconnaître et à les combattre[68]. Les affiches gagnantes ont ensuite été utilisées pour sensibiliser la population.

86. Au Luxembourg, une organisation qui promeut une utilisation plus sûre, plus responsable et plus positive du numérique chez les enfants et les jeunes a invité des enfants à dessiner une chose dont ils pensaient qu'elle ne devrait pas être postée sur Internet. Plus de la moitié des enfants qui ont répondu ont dessiné des scènes violentes et effrayantes, et plusieurs ont soumis des dessins à teneur sexuelle[69].

87. Plus de 150 enfants de différentes régions ont participé, via un site Web interactif, à une exposition virtuelle dans le cadre de laquelle ils se sont exprimés sur la façon dont la COVID-19 avait transformé leur vie, en présentant des tableaux, des vidéos, des articles, des clips audio et des recommandations sur les mesures à prendre pour aller de l'avant[70]. Plus de 3 000 adolescents de15 États et régions[71] ont rendu compte de leur expérience de la pandémie pour créer une capsule temporelle. Les responsables adultes de cette initiative ont vu comment le théâtre et le récit du vécu des enfants face à la pandémie avaient donné aux enfants un sentiment d'appartenance et leur avaient permis de créer un lien avec des adolescents d'autres pays.

88. Dans plusieurs pays, des poèmes et des illustrations d'enfants ont été utilisés pour créer des histoires sur la positivité ; des initiatives du même type ont été menées au Guatemala, en République démocratique du Congo et au Venezuela (République bolivarienne du)[72]. En Somalie, les enfants ont utilisé la radio pour décrire les effets de la COVID-19 sur leur vie. Dans l'État de Palestine, les enfants ont produit des vidéos sur leur expérience et ont envoyé des messages à d'autres enfants[73]. Au Bangladesh, aux États-Unis, en Inde, au Malawi et au Nigeria, des jeunes filles ont tourné des vidéos dans lesquelles elles répondaient à une série de 10 questions chaque semaine, le but étant de trouver des points communs par-delà les frontières[74].

89. Au Sénégal, des filles ont demandé à des adultes de les aider à créer une vidéo sur les effets de la COVID-19 sur la fréquence des mariages d'enfants. Aux Philippines, des enfants

[66] Concausa. Voir http://www.concausa2030.com/espanol/proyecto/prevencion-de-violencia-de-genero-con-teatro/.

[67] Niñas Ayudando a Niñas. Voir http://www.concausa2030.com/espanol/proyecto/ninas-ayudando-ninas/.

[68] Informations reçues de Breakthrough India, 17 septembre 2020.

[69] Informations reçues du Service national de la jeunesse, 27 août 2020.

[70] Arigatou International. Voir https://arigatouinternational.faithinactionexhibition.org/.

[71] Autriche, Canada, Croatie, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Kenya, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Thaïlande et Ukraine, et îles Anglo-Normandes.

[72] Child Rights Connect, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 14 avril 2020.

[73] Save the Children International. Voir http://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1GILz7jTTgzUsi9JF8XJvsL1JUXMEkO7j&ll=29.65013497081036%2C-16.95657958423294&z=2.

[74] Girl Effect, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 18 juin 2020.

ont créé des affiches pour transmettre des messages de solidarité concernant la COVID-19[75]. En Équateur, la musique a été utilisée pour aider les enfants à surmonter leur tristesse après qu'ils ont perdu un être cher à cause de la COVID-19. En Afrique, des adolescents se sont filmés en train de danser sur la chanson Jerusalema, pour sensibiliser de manière créative la population à l'urgence posée par les changements climatiques et faire en sorte que cette question ne soit pas oubliée pendant la pandémie de COVID-19, et pour appeler les enfants et les jeunes à protéger l'environnement[76].

V. Conclusions et recommandations

A. Aller de l'avant : les enfants, une partie de la solution pour atteindre les objectifs de développement durable tout en reconstruisant en mieux

90. **Les enfants font partie de la solution. Ils aident leurs pairs à bénéficier des services essentiels, font des propositions, collaborent avec leurs communautés et soutiennent les autres enfants. La pandémie de COVID-19 a donné aux enfants l'occasion de contribuer à l'élaboration de programmes et d'initiatives qui promeuvent leur sécurité et leur bien-être et à l'édification d'un monde exempt de toute forme de violence à l'égard des enfants.**

91. **Afin de promouvoir une participation citoyenne constructive et encourager la collaboration avec les enfants dans le cadre des efforts visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, à reconstruire en mieux et à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des enfants, la Représentante spéciale, se fondant sur des données factuelles, formule les recommandations suivantes à l'intention des autorités nationales et locales :**

a) Repérer les actions menées avec succès par des enfants et aider à les transposer à plus grande échelle. Dans le monde entier, des enfants et des jeunes prennent déjà des mesures pour lutter contre la violence à l'égard des enfants. Il importe de proposer aux enfants des activités de formation et de renforcement des capacités et de les aider à acquérir les connaissances techniques nécessaires pour comprendre les causes profondes de la violence ;

b) Investir dans les réseaux d'enfants et privilégier les modèles dont le principe fondateur est la collaboration entre pairs. Les décideurs devraient être invités à collaborer avec les enfants pour élaborer des stratégies permettant d'atteindre les plus vulnérables, pour construire des réseaux de pairs solides et pour mettre en place des systèmes de soutien et d'orientation pertinents permettant à la fois de prévenir la violence et d'y répondre, et à privilégier de manière générale les modèles qui encouragent les contacts entre pairs, en ligne et hors ligne ;

c) Aller vers les enfants et les jeunes qui participent déjà activement à la vie civique et établir des partenariats avec eux, afin de trouver des solutions pour reconstruire en mieux ;

d) S'attaquer à la fracture numérique en rendant Internet plus accessible et plus abordable pour tous les enfants, en particulier ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte ;

e) Écouter les enfants et les associer à l'élaboration des systèmes de protection sociale et de protection de l'enfance. Les enfants peuvent apporter de précieuses contributions en ce qui concerne leurs besoins et la façon de les satisfaire.

[75] Save the Children International. Voir http://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1GILz7jTTgzUsi9JF8XJvsL1JUXMEkO7j&ll=29.65013497081036%2C-16.95657958423294&z=2.

[76] Jeunesse étudiante catholique internationale, entretien avec un membre du personnel au niveau mondial, 19 novembre 2020.

B. Perspectives

92. **Alors que le monde commence à voir la fin de la pandémie mondiale et à planifier l'après, il est crucial de saisir l'occasion qui se présente de construire un monde meilleur et concrétiser le projet d'un monde libéré de la peur et de la violence énoncé dans le Programme 2030. Compte tenu des lourdes conséquences de la crise liée à la COVID-19, il importe, dans le cadre des mesures prises face à la pandémie et dans la planification du redressement, de donner la priorité aux enfants et à leur droit à la santé physique et mentale, à l'éducation et à la protection. Reconstruire en mieux ne saurait être un simple slogan de plus. Il s'agit d'une démarche qui doit avoir des effets réels et positifs sur la vie des enfants, ce qui passe par la reconstruction et le maintien d'un environnement protecteur autour des enfants de manière que ceux-ci soient à la fois autonomes et en sécurité.**

93. **La pandémie de COVID-19 est exceptionnelle par sa portée mondiale et l'ampleur de ses effets. Les spécialistes préviennent toutefois que d'autres pandémies de ce type sont à prévoir. Le moment est donc venu de tirer les leçons des problèmes liés à la violence qui ont été constatés pendant les premiers confinements afin d'en tenir compte dans la préparation aux situations d'urgence, et notamment d'élaborer des protocoles visant à maintenir la fourniture de services essentiels et la protection des droits des enfants.**

94. **Il est urgent que les enfants aient accès à des systèmes de protection sociale qui soient financés de manière durable et qui soient liés à des services de protection de l'enfance dotés de ressources suffisantes. Il faut donc veiller à ce que, dans les mesures prises dans l'immédiat face à la pandémie comme dans la phase de reconstruction, la protection de l'enfance soit reconnue comme un service vital et essentiel, au même titre que la santé, le développement de la petite enfance, la santé mentale et l'éducation. Il importe de s'appuyer sur des systèmes de protection sociale permanents et inclusifs solides, y compris des allocations familiales et une couverture maladie universelles, qui protégeront les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux contre les risques économiques.**

95. **La reconstruction en mieux est l'occasion de promouvoir une forte mobilisation de tous les acteurs clefs, y compris les enfants, aux niveaux mondial, régional et national, pour tenir la promesse contenue dans le Programme 2030 et mettre fin à la pandémie de violence contre les enfants. Cela ne peut se faire de manière efficace si l'on ne tient pas compte de l'opinion des enfants et si ceux-ci ne sont pas associés, à tous les stades du processus, aux mesures visant à mettre fin à la violence qui les vise.**

96. **Le moment est crucial pour toute une génération qui sera la plus touchée par la COVID-19. Tout doit être fait pour veiller à ce que les enfants ne deviennent pas les principales victimes de la pandémie, et pour construire un monde meilleur où leurs droits seront promus et protégés et où aucun enfant ne sera laissé pour compte.**